|  |  |
| --- | --- |
| Septembre  Octobre | -Demandes de supplément familial, de prise en charge des abonnements transport RTM, SNCF, Cartreize, de prestations d’action sociale  -Vérification et signature des VS : attention aux pondérations.  -Inscriptions individuelles au PAF  -Inscriptions aux concours 2018  **du 12 septembre au 12 octobre 2017.**  -démarches auprès de la MDPH pour octroi de la RQTH en vue des mutations (4 mois de délai)  -demande de congé formation (CFP) pour la rentrée 2018  PERIODE D’OUVERTURE DU SERVEUR :  DU LUNDI 2 OCTOBRE 2017 AU LUNDI 20 NOVEMBRE 2017 INCLUS  -reclassement lié à la nouvelle carrière : vérifier son bulletin de salaire |
| Novembre  Décembre | -Candidature aux listes d’aptitude  -Demandes pour l’année 2018/2019  temps partiel (hebdomadaire ou annualisé)  poste adapté  mutations inter-académiques, y compris pour les postes spécifiques nationaux : saisie des demandes puis dépôt des dossiers avec les pièces justificatives.  -CCPA contractuels  -CAPA CFP certifiés et CPE  -CAPA nouvelle classe exceptionnelle (en attente de publication des textes) |
| Janvier | -Affichage des barèmes des mutations inter sur SIAM  -Groupes de travail de vérification des barèmes inter et dossiers de handicap.  -Candidature d’accès au corps des agrégés par liste d’aptitude. |
| Février | Avancement d’échelon agrégés: CAPN |
| Mars | -Résultat des mutations inter-académiques  -Saisie des demandes de mutation intra-académique, y compris sur postes spécifiques académiques  -Groupe de travail postes adaptés  -CAPA listes d’aptitude |
| Avril | -GT congé formation professionnelle |
| Mai | -Affichage des barèmes intra sur SIAM ;  -GT vérification des barèmes, dossiers de handicap, postes spécifiques académiques  -CAPA certifiés, co-psy, cpe  postes adaptés. |
| Juin | -FPMA : affectations au mouvement intra-académique  -Demandes de révision d’affectation  -demandes de temps partiel pour les mutés  -Maitres auxiliaires : fin de fonction, notation, avancement d’échelon.  -Vœux d’affectation pour les TZR (phase d’ajustement) |
| juillet | -Affectation TZR (AFA)  -affectation stagiaires |
| août | -affectation TZR –MA-Contractuels |
| **Tout au long de l’année** | ***Renvoyer les fiches syndicales de suivi au SNES-FSU pour toutes les opérations de carrière*** |